

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 1<sup>er</sup> août 2023

Nombre de conseillers  
en exercice : 39

Quorum : 20

**A l'ouverture de la séance**

Nombre de présents : 24

Nombre de représentés : 08

**Mise en discussion du rapport**

Nombre de présents : 25

Nombre de représentés : 08

Nombre de votants : 29

**OBJET**

Affaire n° 2023-097

ATTRIBUTION DE  
SUBVENTIONS DE  
FONCTIONNEMENT ET  
D'INVESTISSEMENT AUX  
ASSOCIATIONS ET AUX  
ETABLISSEMENTS PUBLICS

ANNEE 2023

**NOTA** : le Maire certifie que la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 24 juillet 2023.

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le mardi premier août, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine Gossard 11<sup>ème</sup> adjointe.

**Étaient présents** : M. Olivier Hoarau Maire, M. Armand Mouniata 2<sup>ème</sup> adjoint, Mme Jasmine Béton 3<sup>ème</sup> adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6<sup>ème</sup> adjoint, Mme Mémouna Patel 7<sup>ème</sup> adjointe, M. Mihidoiri Ali 8<sup>ème</sup> adjoint, M. Guy Pernic 10<sup>ème</sup> adjoint, Mme Catherine Gossard 11<sup>ème</sup> adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, Mme Annie Mourgaye.

**Absents représentés** : Mme Annick Le Toullec 1<sup>ère</sup> adjointe par M. Henry Hippolyte, M. Bernard Robert 4<sup>ème</sup> adjoint par Mme Catherine Gossard, Mme Karine Mounien 5<sup>ème</sup> adjointe par Mme Mémouna Patel, Mme Bibi-Fatima Anli 9<sup>ème</sup> adjointe par M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine par M. Guy Pernic, M. Fayzal Ahmed Vali par M. Zakaria Ali, Mme Garicia Latra Abélard par Mme Jasmine Béton, Mme Paméla Trécasse par Mme Sophie Tsiavia.

**Arrivée(s) en cours de séance** : Mme Claudette Clain Maillot à 17h07 (affaire n° 2023-093).

**Départ(s) en cours de séance** : Néant.

**Absents** : M. Patrice Payet, M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

.....  
.....

LE MAIRE  
  
Olivier HOARAU



Affaire n°2023-097

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET  
D'INVESTISSEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUX ETABLISSEMENTS  
PUBLICS  
ANNEE 2023**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération n° 2021-158 du conseil municipal du 15 novembre 2022 portant sur une avance de subvention aux associations et établissements publics ;

**Vu** les délibérations n° 2023-026 au n° 2023-035 du conseil municipal du 09 mars 2023 portant l'attribution de subvention en fonctionnement et en investissement aux associations et établissements publics pour l'année 2023 ;

**Vu** la délibération n° 2023-057 du conseil municipal du 04 avril 2023 portant l'attribution de subvention en fonctionnement aux associations et établissements publics pour l'année 2023 ;

**Vu** la délibération n° 2023-080 du conseil municipal du 04 juillet 2023 portant l'attribution de subvention en fonctionnement et en investissement aux associations et établissements publics pour l'année 2023 ;

**Vu** le rapport présenté en séance ;

**Considérant** l'avis favorable de la commission « Politique éducative scolaire et Associative » réunie le 19 juillet 2023 ;

**Mmes Bibi-Fatima Anli, Paméla Trécasse, MM. Mihidoiri Ali et Wilfrid Cerveaux ne prennent pas part au vote.**

***Après avoir délibéré et à l'unanimité,***

**DÉCIDE**

**Article 1** : d'approuver l'attribution et le versement des subventions, en fonctionnement et en investissement, au titre de l'exercice 2023 aux associations et établissements publics tels que détaillés dans le tableau présenté dans le rapport ;

**Article 2** : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

## ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS

### ANNEE 2023

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur l'attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre de la campagne associative 2023 en complément des dotations allouées en mars 2023 (délibération n° 2023-026 à n° 2023-035), avril 2023 (délibération n° 2023-057) et de juillet 2023 (délibération n° 2023-080).

Depuis 2015, la ville de Le Port s'est engagée dans une démarche volontariste de structuration et de redynamisation de son partenariat avec le tissu associatif. Elle entend ainsi renforcer l'accompagnement de l'action associative et élargir l'assiette des bénéficiaires de ses dispositifs.

15 associations et 2 établissements publics ont présenté des demandes de subvention en fonctionnement et/ou en investissement.

Au regard de la pertinence des projets présentés et de leur adéquation avec les orientations sectorielles de la Municipalité, il est proposé au conseil municipal d'attribuer des subventions nouvelles et/ou complémentaires en fonctionnement et en investissement, selon le tableau ci-après :

FONCTIONNEMENT		
ASSOCIATIONS	NOUVELLES ATTRIBUTIONS	ACTIONS CONCERNEES
LES PETITS DEBROUILLARDS	6 000 €	Programme Alimentation et santé Une terre à Partager Kartié Deb
HANDICAP SOLIDAIRE	9 000 €	Promouvoir l'accès et la mobilité des personnes en situation de handicap pour d'avantage d'autonomie et de participation aux activités du territoire
SANTE ADDICTION OUTRE MER	2 500 €	Projet d'appui à la commune sur le plan d'actions territorialisés « Prev'Addict »
ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE - ANPAA 974	7 900 €	6 modules de formation 1ers repères en addictologie 20 séances Allons Kozé Une affaire de famille Sort Dan Malizé allons bouge ensamb
ESPACE CHAFEITE DE MÉMOIRE ET D'ECHANGE POUR LA REUNION	2 000 €	Soutien aux plus démunis
ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE	3 400 €	Education à la vie affective et sexuelle et itinérances

UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DE PREMIER DEGRE - USEP	11 000 €	Aide au transport dans le cadre des activités de l'USEP sur le territoire de la Ville du Port
ASSOCIATION ABYSS	4 000 €	Aire marine éducative
KOP PORTOIS	2 000 €	Animations et soutien du club de supporters
ASSOCIATION REUNIONNAISE DE DRAGON BOAT	3 000 €	Promotion et développement du dragon boat
RACING CLUB AUSTRAL	14 000 €	Médiatrice / éducatrice de rue (adulte relais)
ASSOCIATION BEK LA BARRE	5 000 €	Organisation du championnat de France street work out - 2023
INSTITUT DU MONDE REUNIONNAIS	8 000 €	Kisa mi lé ! Atelier de recherches généalogiques
<b>ETABLISSEMENTS PUBLICS</b>	<b>NOUVELLES ATTRIBUTIONS</b>	<b>ACTIONS CONCERNEES</b>
COLLEGE OASIS	4 000 €	Du battant des lames aux sommets des montagnes Découvrir et favoriser la pratique sportive
COLLEGE ALBIUS	4 000 €	Brevet Initiation à la Mer (BI-Mer) Initiation aux activités nautiques et aquatiques Initiation et organisation de randonnées

ASSOCIATIONS	ATTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES	ACTIONS CONCERNEES
MISSION INTERCOMMUNALE DE L'OUEST	30 000 €	Détak, déclenche ton avenir

INVESTISSEMENT		
ASSOCIATION	ATTRIBUTION NOUVELLE	ACTIONS CONCERNEES
RUN BBOY	3 000 €	Achats de matériels

- d'approuver l'attribution et le versement des subventions en fonctionnement et en investissement, au titre de l'exercice 2023, aux associations et établissements publics cités ci-dessus ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.